

Numéro 64 - 24 septembre 2020

**Actions militantes pancanadiennes à la défense
des droits des migrants**

Un statut permanent pour tous et toutes maintenant!



Montréal, 20 septembre 2020

- **Déclaration du Réseau des droits des migrants**
- **Un aperçu des actions qui ont eu lieu**

En action à la défense de leurs droits

- **Les travailleurs d'hôtellerie de la Colombie-Britannique continuent de lutter pour la sécurité d'emploi**
- **« Caravane de voitures pour la dignité » des travailleurs en grève de Ledcor**
- **Dix mille responsables des services éducatifs en milieu familial en grève au Québec**

Actions militantes pancanadiennes à la défense des droits des migrants

Un statut permanent pour tous et toutes maintenant!

Les 18, 19 et 20 septembre des actions ont été organisées dans tout le Canada afin de présenter avec force la revendication : Un statut pour tous et toutes ! Il y a eu des marches, des rassemblements, des piquets (devant les bureaux de circonscription du premier ministre à Montréal, du ministre de l'Immigration à Toronto et d'autres députés), des réunions en ligne et des déploiements de bannières dans de nombreuses villes, notamment à St. John's, Halifax, Charlottetown, Fredericton, Montréal, Toronto, Hamilton, Kitchener, St. Catharines, Sudbury, Winnipeg, Kelowna et Vancouver.



Piquet devant le bureau de circonscription du ministre de l'Immigration Marco Mendicino à Toronto, le 20 septembre 2020



Ces actions, accompagnées d'une lettre ouverte publiée par le Réseau des droits des migrants et soutenue par plus de 300 organisations, ont été organisées juste avant la reprise parlementaire le 23 septembre. Statut pour tous et toutes ! signifie que le gouvernement fédéral doit cesser de catégoriser et discriminer les personnes qui cherchent à établir leur statut au Canada. Personne n'est illégal. Le statut est nécessaire pour tous et toutes - travailleurs migrants, travailleurs sans papiers, demandeurs d'asile et étudiants internationaux - pour qu'ils accèdent aux soins de santé et à l'éducation, pour la réunification des familles, pour garantir les protections et les

services de base.

Les travailleurs migrants sont des travailleurs essentiels qui font partie de la classe ouvrière canadienne. Ils sont le pilier de certains secteurs, notamment l'agriculture, la transformation des aliments, les soins aux aînés et la garde d'enfants, le secteur de l'hôtellerie, la recherche universitaire, etc. Cependant une myriade d'obstacles sont érigés pour les empêcher d'obtenir le statut de résident permanent et la citoyenneté. C'est une question de principe que si les personnes sont assez bonnes pour travailler ou pour étudier au Canada, elles sont assez bonnes pour avoir un statut complet.

Les cercles dirigeants, leurs représentants politiques, les médias de masse et d'autres parlent beaucoup de « reconstruire mieux » et de la façon dont la situation internationale changeante oblige le Canada à défendre les droits de la personne. L'image présentée est risible. Le Canada fait la leçon au Venezuela, à la Chine et à d'autres sur les « violations des droits humains », s'ingère dans les affaires intérieures des autres pays, appuie les régimes dictatoriaux comme celui de Duterte aux Philippines, arme le régime saoudien qui réprime son propre peuple et fait la guerre au Yémen, alors que les droits fondamentaux des peuples autochtones, des travailleurs étrangers temporaires et des immigrants, des réfugiés et d'autres sections de la classe ouvrière sont niés.

Exiger que les gouvernements rendent des comptes est un enjeu pour tous les Canadiens. Cela signifie avant tout parler en son propre nom et prendre position à la défense des droits de tous. Statut pour tous et toutes ! est une de ces exigences. La responsabilité commence chez soi !

(FO, Migrant Rights Network)



Déclaration du Réseau des droits des migrants

La fin de semaine dernière, quelques jours avant le retour des politiciens au Parlement, un message unique a retenti de St. John's à Vancouver et de Montréal à Sudbury, de la part des travailleurs migrants, des réfugiés, des sans-papiers, des étudiants internationaux et des alliés : nous réclamons un statut d'immigration complet et permanent pour tous maintenant.



Mercredi, [le 23 septembre], le gouvernement Trudeau annoncera ses priorités et son plan pour la nouvelle session du Parlement. Les partis d'opposition devront décider de leur position et pour qui ils sont prêts à se battre. Nous n'avons pas de temps à perdre. Nous avons besoin de vous pour nous aider à parler plus fort !

Agissez en appelant le premier ministre Trudeau pour qu'il garantisse un statut pour tous et toutes.

Nous avons vu comment la crise économique et sociale qui a atteint son paroxysme avec la COVID-19 a plongé des millions de personnes dans une pauvreté et une exploitation économique plus profondes, tout en laissant les plus riches indemnes.

Il ne peut y avoir de relance sans démanteler le système économique, politique et social qui a produit ces inégalités. Et cela signifie une refonte complète d'un système d'immigration qui a fait pencher la balance pendant si longtemps contre les migrants racialisés. Une société équitable, une société juste, requiert un statut d'immigration complet maintenant.

Mais quoi qu'il arrive cette semaine, nous continuerons à nous organiser pour que justice soit faite. Chacun de nous a un rôle à jouer. Nous devons amener plus de gens dans le mouvement car ce n'est qu'ensemble que nous gagnerons.

(21 septembre 2020. Photo : Decent Work and Health)



Un aperçu des actions qui ont eu lieu

Vancouver et Kelowna

Le vendredi 18 septembre, les organisations de travailleurs migrants et leurs sympathisants à Vancouver et à Kelowna ont mené des actions appelant à un « statut d'immigration complet et permanent pour tous » dans le cadre de la campagne pancanadienne et pris une position audacieuse à la défense des droits de tous et de toutes.

Action radicale pour les migrants dans le secteur agricole (RAMA) a déployé, le 18 septembre, des bannières sur les grilles du passage supérieur pour piétons de l'autoroute 97 à Kelowna aux heures de pointe.



Vancouver, 18 septembre 2020

La porte-parole Robyn Bunn a déclaré à iNFOnews : « Tous les travailleurs étrangers temporaires méritent un statut à leur arrivée [au Canada] en reconnaissance qu'ils ne sont pas temporaires et ne sont pas étrangers ... le statut temporaire les empêche d'accéder à leurs droits et avantages et permet d'expliquer aussi que les conditions dans les exploitations agricoles constituent parfois de l'exploitation et de l'abus parce qu'ils peuvent être considérés comme temporaires et remplaçables. »

RAMA travaille beaucoup avec les travailleurs agricoles migrants qui sont amenés au Canada dans le cadre d'un programme qui leur fournit des visas qui leur permettent seulement de rester un maximum de huit mois au Canada et de ne travailler que pour un seul employeur. Les qualifier de « temporaires » alors que nombre d'entre eux travaillent dans l'Okanagan depuis 20 ans, c'est déformer leur contribution et leur importance pour le secteur agricole. Robyn Bunn a également fait valoir que l'on ne peut pas vraiment les appeler « étrangers » parce que chaque année beaucoup vivent et travaillent au Canada plus longtemps que dans leur pays d'origine. La plupart des travailleurs agricoles migrants de la Colombie-Britannique viennent du Mexique.

Une fraction des 4 500 travailleurs agricoles migrants qui viennent en Colombie-Britannique chaque année est parrainée pour obtenir la citoyenneté. Les autres sont renvoyés chez eux. S'ils obtenaient le statut d'immigration permanent, Bunn dit que cela « signifierait que les visas n'ont pas de date d'expiration. Cela voudrait dire qu'ils sont traités comme des résidents permanents dans tous les sens du terme et donc qu'ils reçoivent des soins de santé, qu'ils ont accès aux prestations et à tout ce que les résidents permanents obtiennent. Ils peuvent faire venir leur famille et faire partie de notre communauté, s'ils choisissent de le faire. »

À Vancouver, le 18 septembre, une bannière exigeant un « statut d'immigration complet pour tous » a été affichée à la station SkyTrain Broadway-City Hall à 7 h 30. Les piqueteurs ont rencontré les usagers des navettes du matin et distribué des exemplaires des articles de *Forum ouvrier* qui exigent un statut permanent pour tous et toutes et la lettre ouverte au gouvernement fédéral du Réseau des droits des migrants.



Déploiement de la bannière à Kelowna, le 18 septembre 2020, en préparation de la Journée d'action



Vancouver, 18 septembre 2020

À un autre endroit très fréquenté près du viaduc de Venables et de la rue Main, Sanctuary Health a déployé une immense banderole tenue par huit personnes saluant les automobilistes du matin, dont beaucoup ont klaxonné en soutien.

Il s'agissait d'une préparation vigoureuse pour la journée nationale d'action du 20 septembre dont l'objectif était une fois de plus que le Canada doit défendre les droits de tous les migrants au Canada et accorder immédiatement le statut aux 1,6 million de personnes vivant ici sans statut de résident permanent. Le statut de résident permanent doit être reconnu afin que tous les migrants puissent acquérir ce dont ils ont besoin pour mener une vie digne et sécuritaire. Comme le disait l'appel lancé pour la précédente journée d'action pancanadienne :

« Pendant trop longtemps, ceux d'entre nous qui n'ont pas le statut de résident permanent n'ont pas été en mesure d'obtenir des services universels ou de se prononcer contre les mauvais patrons et les structures de pouvoir. La COVID-19 a exacerbé notre crise. Nous avons perdu des vies et notre moyen de subsistance. Nous avons été exclus du droit à recevoir le soutien dont nous avons besoin. Nous avons besoin d'une société à une seule vitesse où tout le monde dans le pays a les mêmes droits et opportunités, et cela signifie un statut d'immigration complet et permanent pour tous. Plus de racisme, plus de décès, plus d'exploitation, un statut maintenant ! »

Sudbury



St. Catharines



Hamilton



Les participants à Hamilton réitèrent leur demande d'un « système d'immigration à une seule vitesse, dans lequel tout le monde dans le pays a les mêmes droits. Tous les migrants, réfugiés et sans-papiers dans le pays doivent être régularisés et se voir accorder le statut d'immigration sans exception. Tous les migrants qui arrivent à l'avenir doivent pouvoir le faire en ayant un statut d'immigration complet et permanent ».

Toronto



Lors du rassemblement à Dundas Square, au centre-ville de Toronto, des étudiants internationaux, des travailleurs migrants et des réfugiés affirment que « le statut pour tous signifie que nous ne serons pas séparés de nos familles et que nous pouvons avoir des droits humains fondamentaux. La COVID-19 a aggravé les inégalités existantes. Pour les migrants, les réfugiés, les sans-papiers, les travailleurs et les étudiants. Nous avons été exclus de la prestation canadienne d'urgence, des soins de santé et des services sociaux, tout en étant obligés de continuer à travailler. Le statut pour tous et pour toutes nous permet de nous protéger contre le harcèlement et la discrimination de la part de nos patrons. Sans statut, en tant que migrants, nous sommes à leur merci et vulnérables, nous avons peur de parler. Nous voulons un statut pour tous et pour toutes ».

Montréal



Des manifestants à Montréal se rassemblent devant le bureau du premier ministre François Legault pour tenir le gouvernement du Québec responsable de son refus de donner un statut aux travailleurs de première ligne et essentiels lors du pire moment de la pandémie. Ils rendent également hommage à leurs amis et collègues qui ont contracté la COVID-19 et sont décédés.

Halifax



(Photos : FO, Alliance des travailleurs migrants pour le changement, Réseau des droits des migrants, Sanctuary Health, No One Is Illegal Halifax)



En action à la défense de leurs droits

Les travailleurs d'hôtellerie de la Colombie-Britannique continuent de lutter pour la sécurité d'emploi



Manifestation de 22 jours des travailleurs d'hôtellerie à l'Assemblée législative

Les travailleurs d'hôtellerie de la Colombie-Britannique et partout au pays ont été gravement affectés par les fermetures liées à la pandémie. Ils réclament avec raison que le gouvernement prenne des mesures, en vertu des pouvoirs d'urgence qu'il a adoptés, pour forcer les employeurs à accorder des droits de rappel aux employés mis à pied peu importe la durée de leur mise à pied en raison des fermetures dues à la COVID-19.

Après une manifestation de 22 jours devant l'Assemblée législative, des piquetages continus et des rassemblements devant les bureaux des députés de la Colombie-Britannique, les membres de la section locale 40 de Unite Here ont arrêté leurs actions le 1er septembre lorsque le ministre du Travail, Harry Bains, a annoncé le plan de relance de son gouvernement. Il a dit que celui-ci

comprendrait « un engagement de la part des employeurs d'offrir un premier droit de rappel aux employés actuels lorsque le travail reprendrait », c'est-à-dire, une option offerte aux employeurs d'« agir correctement ». De son côté, le gouvernement du NPD a systématiquement refusé d'assumer ses responsabilités sociales de protéger les emplois en garantissant le droit de rappel.

Le 17 septembre, le gouvernement du NPD a annoncé son « plan de relance » intitulé « Une Colombie-Britannique plus forte pour tous et toutes : le plan de relance économique de la Colombie-Britannique ». Le même jour, Zaida Chan, la présidente de la section locale 40 de Unite Here, a publié une déclaration condamnant le plan qui n'offre rien de substantiel pour protéger les emplois des travailleurs d'hôtellerie qui ont été mis à pied ou congédiés à cause de la COVID. « Ce qu'il faut retenir de ce plan c'est que les travailleurs d'hôtellerie de la Colombie-Britannique sont laissés à eux-mêmes », a-t-elle dit. Elle poursuit :



« Bien que nous appuyions l'aide économique aux employeurs dans l'hôtellerie, cette aide aurait dû être accompagnée d'une garantie juridique et applicable affirmant que si une compagnie accepte des dollars des contribuables peu importe la forme, elle doit reprendre le personnel mis à pied dès que les affaires s'améliorent.

« La province pourrait facilement appuyer la sécurité d'emploi pour tous les travailleurs d'hôtellerie de la Colombie-Britannique mis à pied en leur accordant un droit juridique de retour à leurs emplois pré-COVID lorsque les conditions s'améliorent. Nous avons remarqué l'adoption réussie de ce genre de mesures de l'autre côté de la frontière, à San Francisco, dans le comté de Los Angeles et ailleurs. Les travailleurs mis à pied bénéficieraient ainsi d'une certaine certitude d'autant plus que la province n'encourrait pas la moindre dépense ».



Le 18 septembre, le gouvernement a annoncé qu'il avait établi un Groupe de travail sur le tourisme, une instance de dix membres qui se penchera sur « la stimulation du secteur du tourisme de la Colombie-Britannique et l'optimisation à long-terme de sa compétitivité » et il a présenté un budget de 50 millions de dollars sans aucun terme de référence pour l'instant. Neuf des dix membres du groupe de travail représentent l'industrie des quatre coins de la province et le dixième, qui n'a pas encore été nommé, sera « un représentant du monde ouvrier ».

Chan termine en disant : « Nous avons hâte d'en apprendre davantage sur ce Groupe de travail sur le tourisme et comment la province compte

réintégrer les travailleurs mis à pied dans leur emploi avant que les employeurs ne les remplacent par de nouveaux travailleurs lorsque les conditions s'amélioreront. »

La situation des travailleurs d'hôtellerie qui luttent pour la reconnaissance de leurs droits de réintégrer leur emploi peu importe la durée de leur mise à pied en raison de la pandémie de la COVID-19 est une situation à laquelle font face des milliers de travailleurs, en particulier ceux qui travaillent dans le secteur de l'hôtellerie et des services. Non seulement le gouvernement ne protège pas et ne garantit pas leur droit de réintégrer leur emploi quand les entreprises rouvrent ou étendent leurs activités à partir de la réouverture, il aide ouvertement les employeurs à s'attaquer aux salaires

et aux conditions de travail qu'ils ont jugé acceptables et qu'ils ont gagnés de haute lutte. Par exemple, de nombreux travailleurs d'hôtellerie qui étaient employés à temps plein ou à temps partiel ont été forcés d'accepter du travail occasionnel, sur appel, un travail précaire avec réduction de salaires, et des horaires flexibles sans avantages sociaux ni aucune forme de sécurité. Les employeurs imposent aussi des salaires et des conditions de travail inférieurs aux travailleurs engagés pour remplacer les travailleurs mis à pied.

La section locale 40 de Unite Here continue de lutter pour les droits de ses membres et pour les droits de tous les travailleurs, organisés ou non organisés, à la dignité et au respect, ce qui comprend le droit de réintégrer leurs anciens emplois.

(Photos : section locale 40 de UNITE HERE)



« Caravane de voitures pour la dignité » des travailleurs en grève de Ledcor



Port Coquitlam

Rassemblement pour marquer un an de grève contre Ledcor
30 septembre — de 10 h 30 à midi
1435, rue Broadway

La section locale 213 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE) qui représente les travailleurs en grève contre Ledcor Technical Services (LTS) a annoncé ceci le 16 septembre :

« Le 30 septembre, nous aurons été en grève contre LTS depuis un an exactement. Les membres sont demeurés solides sur leurs lignes de piquetage, devant les bureaux au centre-ville et de l'autre côté de la rue du bureau syndical, dans leur lutte pour une première convention collective avec l'employeur. Le *Code canadien du travail* a donné à LTS toute la latitude voulue pour qu'il prolonge ce conflit de travail, ayant recours à des briseurs de grève pour faire fonctionner l'entreprise. Le recours à des travailleurs de remplacement doit cesser ! Des audiences du Conseil canadien des relations industrielles doivent avoir lieu en octobre. Veuillez prendre le temps d'appuyer et d'exprimer votre solidarité avec ces membres à la veille de cette date importante. Le Conseil du travail de New Westminster et du district a aidé à organiser une caravane de voitures pour la dignité en tenant compte des conditions de la COVID. Si vous pouvez vous joindre au cortège dans votre véhicule pour faire quelques tours en nous saluant et en klaxonnant, cela va grandement contribuer

à faire part à ces travailleurs de l'esprit de notre communauté et du syndicalisme. alors qu'ils en sont à leur 365ème jour de lutte pour de meilleures conditions de travail et pour la dignité qu'ils méritent. »

Les travailleurs de Ledcor à Coquitlam ont déclenché la grève le 30 septembre 2019. La grève a été provoquée par le congédiement en masse de 31 travailleurs à la suite d'une réunion syndicale où les membres ont voté un mandat de grève afin d'exercer une pression sur la compagnie pour qu'elle commence à négocier sérieusement. Les travailleurs tentent d'obtenir une première convention qui assure une sécurité d'emploi et des salaires et des conditions de travail acceptables. Le syndicat a obtenu son accréditation en tant qu'agent négociateur pour les travailleurs il y a plus de deux ans et le vote de grève a eu lieu après des mois de négociations infructueuses avec LTS.

Depuis un an, les travailleurs font du piquetage sur une base quotidienne devant le centre de production et devant le siège social de Ledcor dans le centre-ville de Vancouver et des équipes volantes de piqueteurs se sont rendues aux sites où travaillent les briseurs de grève de LTS. Les grévistes ont été appuyés tout au long de l'année par la communauté et d'autres syndicats, dont le Syndicat des Métallos, les Syndicats des métiers de la construction et le Conseil du travail de New Westminster et du district.



Piquetage devant Ledcor le 10 décembre 2019

La principale tâche de ces travailleurs est d'installer des câbles de fibre optique. LTS a obtenu des contrats de travail avec Telus et d'autres importantes compagnies de communications. Les techniciens de LTS sont payés à la tâche, ce qui exerce une pression sur eux pour accélérer le rythme de travail et les met en danger, eux-mêmes et le public. Telus emploie aussi ses propres techniciens qui travaillent sur le réseau de fibre optique. Ils sont payés à l'heure et ont de meilleures conditions de travail que les techniciens de Ledcor. Les travailleurs de Telus, membres de la section locale 144 du Syndicat des Métallos, appuient les travailleurs en grève de Ledcor car tous les travailleurs savent qu'une détérioration des normes, des salaires et des conditions de travail incite les monopoles comme Telus à avoir de plus en plus recours à la sous-traitance dans ce qui n'est rien d'autre qu'un nivellement vers le bas. Les monopoles des télécommunications aimeraient définitivement éliminer la main-d'oeuvre permanente et transformer tous les techniciens en « entrepreneurs indépendants » qui n'auraient aucune protection en vertu du *Code canadien du travail* (au fédéral) ou de la *Loi sur les normes d'emploi* (au provincial).

Le syndicat a demandé au Conseil canadien des relations industrielles d'intervenir et de régler les termes et conditions d'une première convention collective tel que stipulé dans la section 80 (1)-(4) du *Code canadien du travail* qui autorise le conseil à « faire enquête sur le différend et, si celui-ci l'estime indiqué, de fixer les modalités de la première convention collective entre les parties ». L'audience devant le conseil n'est pas prévue avant le mois d'octobre bien que la demande syndicale ait été faite en décembre 2019.

Joignez-vous au rassemblement le 30 septembre ! On demande aux conducteurs de circuler autour de l'édifice de LTS au 1435 rue Broadway à Port Coquitlam et les personnes à pied sont priées de porter des masques et de respecter la distanciation physique.

(FO, section locale 213 de la FIOE)



Dix mille responsables des services éducatifs en milieu familial en grève au Québec



Manifestation des responsables des services éducatifs en milieu familial le premier jour de leur grève générale, le 21 septembre 2020

Le 21 septembre, face à une impasse dans leur négociation avec le gouvernement du Québec pour le renouvellement de leur convention collective, 10 000 responsables des services éducatifs en milieu familial (RSE), membres de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIEPQ-CSQ), ont entrepris une grève générale à la défense de leurs droits et de leur dignité.

Comme c'est le cas de tant d'autres travailleurs et travailleuses de la santé et des services sociaux, ces travailleuses font face à des conditions intenable qui en forcent plusieurs à quitter la profession. Un des principaux problèmes est qu'elles sont considérées comme des travailleuses autonomes et reçoivent donc une subvention par enfant plutôt qu'un salaire horaire. Selon le syndicat, cette subvention revient en moyenne à environ 12,42 \$ de l'heure par intervenante. Le syndicat demande qu'un arbitre soit nommé pour évaluer l'échelle salariale de ses membres et demande que les salaires soient portés à une somme équivalente à 16,75 \$ de l'heure mais le gouvernement s'y oppose.

Anne Dionne, vice-présidente de la FIEPQ-CSQ a dit que les mauvaises conditions de travail sont la source d'une pénurie sérieuse d'intervenantes en milieu familial au Québec. « Les professionnelles quittent, ferment, et le pire est qu'aucune nouvelle intervenante n'est intéressée tant les conditions sont mauvaises. En tout, 2 500 places sont vacantes au Québec », a-t-elle dit.



Afin d'éviter une grève générale, les intervenantes en milieu familial ont mené des grèves tournantes pendant plusieurs semaines, ont organisé des manifestations, notamment devant l'Assemblée nationale, pour exiger la satisfaction de leurs revendications. Le refus du gouvernement du Québec de régler la négociation en soumettant l'évaluation du calcul de l'échelle salariale à un arbitre indépendant ne leur a laissé d'autre choix que de déclencher la grève, ont-elles dit.



Le 16 septembre 2020, les responsables des services éducatifs en milieu familial manifestent à Sherbrooke pour réclamer la satisfaction de leurs revendications.

Selon le syndicat, la revendication d'un salaire équivalent à 16,75 \$ l'heure, au lieu du 12,42 \$ actuel, est basée sur le salaire horaire d'une éducatrice non-formée à l'échelon 1 en Centre de la petite enfance (CPE)

Dans un communiqué de presse publié le 20 septembre, la présidente de la FIPEQ-CSQ, Valérie Grenon, écrit que les intervenantes en milieu familial sont « de véritables professionnelles de la petite enfance. Elles sont à la fois éducatrice, responsable de l'alimentation, commis-comptable, concierge, et j'en passe. » Elle écrit à ce sujet que selon un sondage Léger commandé par la Fédération, les RSE membres de la FIPEQ-CSQ ont en moyenne 16 années d'expérience.

Dans le cadre de la négociation, la FIPEQ-CSQ a proposé que le ministre de la Famille considère le travail d'une éducatrice non-formée à l'échelon 1 en CPE comme étant comparable au travail accompli par une intervenante en petite enfance en milieu familial, à condition de mettre en place un comité d'évaluation de l'emploi de la RSE qui remettrait des recommandations sur les véritables tâches et les emplois à comparer.

« Il s'agissait déjà d'une concession majeure pour notre organisation », a dit la présidente de la FIPEQ-CSQ. Tout ce qu'il reste à régler, c'est le calcul, mais le ministère refuse de déposer sa façon de calculer. »

Depuis le début des négociations, le ministre québécois de la Famille a été très arrogant dans sa réponse à la revendication des intervenantes en milieu familial de la reconnaissance de leur profession et de l'amélioration de leurs conditions. En entrevue à une émission de radio, le ministre Mathieu Lacombe a dit que fournir des services éducatifs en milieu familial est un choix de vie que les intervenantes ont fait, en sachant très bien à quoi s'attendre en ce qui concerne les conditions de travail et les salaires. « Ce n'est pas du *cheap labor*, c'est un choix », a-t-il dit. « Ce sont des travailleuses autonomes qui font ce choix-là en sachant combien elles vont recevoir. »

Il a répété la même chose à l'Assemblée nationale le 22 septembre et ajouté que les demandes des grévistes sont déraisonnables et dépassent la capacité de payer des Québécois.

Les travailleuses en grève persistent dans leur juste lutte et affirment que celle-ci fait partie du mouvement d'ensemble qui vise à améliorer les conditions de travail des travailleuses partout.

« Le message que nous lançons aujourd'hui à l'endroit du gouvernement est clair : les femmes disent 'non' à un salaire dégradant en bas du salaire minimum. Nous ne sommes pas des travailleuses de seconde classe. Et encore plus que leur simple revenu, les responsables de services éducatifs en milieu familial vont au front pour les familles et revendiquent des services de meilleure qualité pour l'avenir des enfants. », écrit la FIPEQ-CSQ dans son communiqué de presse du 21 septembre. « Ces femmes sont le premier maillon de notre système d'éducation, elles font cette grève non pas pour elles-mêmes, mais pour sauver le réseau et répondre aux besoins des familles. La situation est critique. »

La grève des 10 000 responsables des services éducatifs en milieu familial soulève clairement le problème que le manque de milliers d'éducatrices en milieu familial qui rend impossible de rendre accessibles les places pour lesquelles des permis existent déjà ne sera pas résolu sans une amélioration substantielle de leurs conditions de travail.



En Montérégie, 18 septembre 2020



Longueuil, 18 septembre 2020



Sainte-Thérèse, 18 septembre 2020



Trois-Rivières, 17 septembre 2020

(FIPEQ-CSQ)



(Pour voir les articles individuellement, cliquer sur le titre de l'article.)

PDF

NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL

Site web: www.pccml.ca Email: forumouvrier@cpcml.ca